



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.98

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Danièle BRUNET à Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER, M. Jules SUSINI à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

M. Robert FOUQUET, M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation

- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : Développement des partenariats et de la Vie Associative et Commerçante

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations subventionnées, le code d'enregistrement du dossier, le nom de l'association et son objet, le montant global des subventions accordées en 2007, 2008, 2009 et 2010 par la Ville, le montant de la subvention proposée, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces propositions ont été validées le 12 janvier 2010, Je vous demande , mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement d'un montant de **8 300 €** aux associations qui figurent sur le tableau ci-dessous du rapport, sachant que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676, intitulée : "Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Encouragement à la Vie Associative", qui présente les disponibilités suffisantes.
- **ATTRIBUER** des subventions exceptionnelles d'un montant de **8 900 €** aux associations qui figurent sur le tableau ci-dessous du rapport, sachant que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1667, intitulée : "Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Associations, Congrès, Manifestations ", qui présente les disponibilités suffisantes.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
92025-6574-1676**

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2007	2008	2009	2010	OBJET
11504	LES AMIS DE LA SAINTE VICTOIRE – LE PRIEURE	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Restaurer et entretenir les bâtiments du prieuré de Sainte Victoire.
9321	LES PETITS CHANTEURS D'AIX	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	Formation de la jeunesse par la pratique du chant choral.
71246	CLUB DU VAL SAINT ANDRE	0 €	500 €	500 €	500 €	Organisation de manifestations, de loisirs.
9333	ASTRONOMES AMATEURS AIXOIS (AAAOV)	500 €	500 €	500 €	500 €	Promouvoir et développer l'astronomie d'amateurs par des techniques pédagogiques telles que des conférences, des diaporamas...
	ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA DURANNE	0 €	0 €	0 €	800 €	Promouvoir des activités sportives et de loisirs au quartier de la Duranne.

TOTAL : 8 300€

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
92025-6574-1667**

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2007	2008	2009	2010	OBJET
61618	AMICALE DU LYCEE MILITAIRE	1 500 €	0 €	0 €	1 000 €	Colloque organisé le 20 janvier 2010.
70776	SERVICE INTERDIOCESAIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	0 €	0 €	0 €	6 400 €	Colloque sur le thème “ La liberté au service de l'éducation ” organisé au Centre des Congrès.
34929	AUTOMOBILE CLUB D'AIX EN PROVENCE	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	Préparation des semaines de la sécurité routière.

TOTAL : 8 900 €

**2010.98 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Présents et représentés	: 53
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**